

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Prix 5 cents

Série C, Vol. VI, No. 29

Vendredi le 15 septembre 1961

Editeur: "Le Peuple Enr."

J. P. O. Létourneau ira aux Assises

Le juge Jean-Paul Bérubé des Sessions de la Paix a envoyé M. J.P.O. Létourneau, artisan de Montmagny, subir son procès devant la Cour des Assises Criminelles pour répondre de la mort de M. Charles Baillargeon, cultivateur de St. Pierre de Montmagny, déshabillé par une bombe le 15 août dernier.

Létourneau a entendu debout la sentence du juge et à la demande du magistrat il a répondu qu'il n'avait rien à déclarer pour le moment. L'accusé nous a paru plus cons-

cient de sa situation que lors des précédentes comparutions. Il avait meilleure mine mais semblait terriblement nerveux.

L'enquête n'a pas fait connaître de faits nouveaux. Les témoignages qui ont été rendus sont les mêmes que ceux que nous avons entendus à l'enquête du coroner et que nous avons publiés. Mais, outre les témoins qui étaient venus à la barre à ce moment-là, la couronne que représentaient MME. Gérard Lévesque et Jean Bienvenue, avait fait comparaître la veuve de la

victime, Mme Charles-Eugène Baillargeon. Le témoignage de Mme Baillargeon a fait passer une lourde émotion sur le prétoire. L'épouse de la victime, la voix coupée par la douleur, a dû interrompre parfois son témoignage et elle pleurait en sortant de la boîte aux témoins. Elle a raconté comment son mari s'étant levé très tôt ce matin-là s'était dirigé vers le hangar, un peu après sept heures, pour aller y chercher sa jeep afin de conduire le petit Georges Baillargeon dans un champ et l'aider à ramener des harnais. Puis elle entendit une violente explosion, se précipita dans le hangar et trouva son mari mort. Elle déclara n'avoir rien vu d'autre à ce moment-là.

Journalistes avertis

La Couronne a fait témoigner ensuite des officiers de police, MM. Martin Healey, Ste-Marie, Jean-Pierre Bernier, la sténographe de la police, Mme Charlotte Laliberté. Au début du témoignage de M.

(Suite à la page 10)

Enquête préliminaire de P. Bernier le 22 septembre

Le juge Jean-Paul Bérubé a remis au 22 septembre l'audition de l'enquête préliminaire sur la mort de l'agent Gérard Bernier de Cap St. Ignace et pour laquelle le mécanicien Paul Bernier, du même endroit,

est retenu comme témoin important en vertu d'un mandat du coroner, le Dr Paul Dupuis. L'enquête aura lieu au Palais de Justice de Montmagny et débutera vers 10 heures.

EN CONGRES A MATANE



Le Club des Vedettes qui groupe les meilleurs représentants de vente de La Société des Artisans a tenu un congrès annuel de deux jours à Matane-sur-Mer les 2 et 3 août dernier. Plus de deux cent vingt personnes y ont participé. Les représentants de vente étaient accompagnés de leurs épouses. Notre région a été représentée à ce congrès par les personnes suivantes apparaissant sur la photo. De gauche à droite: 1ère range: MM. Martin J. Légère, administrateur de Caraque N.B., Louis-Philippe Savard, direc-

teur de la Vente Montréal; Elzéar Côté, administrateur de Rimouski; 2ième rangée: Raymond Brochu, organisateur de Riv.-du-Loup, Mlle Gabrielle Landry de Matane, Per-

nand Brochu de Montmagny, Gérard Guilmont de Cap St. Ignace, Zénon Dubé de Price, Réjean Gagné de Bic, Maurice D'Amours de Rivière-du-Loup.

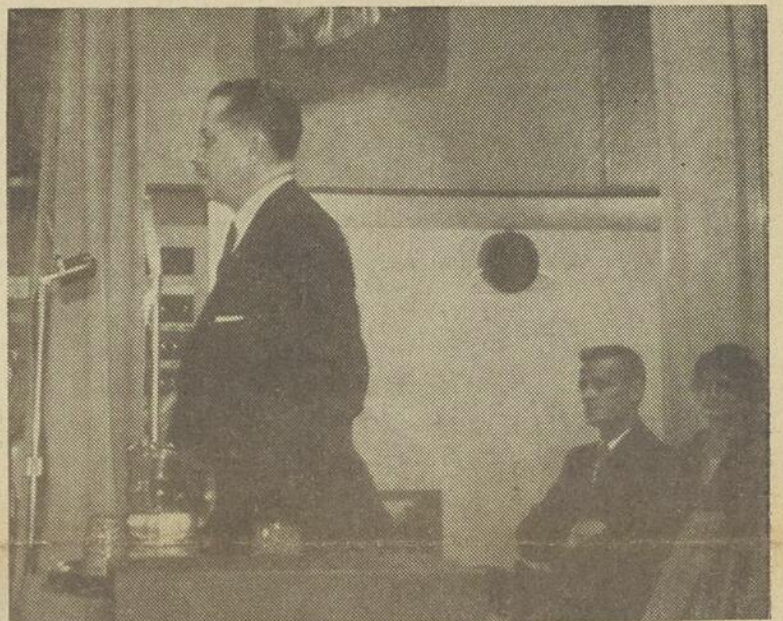
Nouveau maître de postes à Montmagny

On nous apprend que le ministère des Postes aurait désigné M. Leblond, de Rimouski, pour occuper les fonctions de maître de poste à Montma-

gny. Cette situation deviendra vacante le 27 octobre prochain, quand Mlle Caron qui l'occupe depuis de nombreuses années prendra sa retraite.

"Nous n'avons qu'un maître: le peuple du Québec"

(Daniel Johnson)



"L'Union Nationale n'a pas de maître à Ottawa. Elle n'obéit pas à une Fédération Nationale dont les intérêts ont souvent différends de ceux de la Province. L'Union Nationale n'a pas d'autre maître que le peuple de la Province de Québec. C'est le meilleur instrument politique entre les mains du peuple de la province," a déclaré samedi soir à St-Paul de Montmagny, l'hon. Daniel Johnson.

Le candidat à la direction du parti avait été d'abord l'invité d'honneur d'un banquet réunissant les membres de l'Association de l'Union Nationale du comté, puis il a pris la parole à un rassemblement public tenu au Centre de Loisirs.

"D'ici deux ans, le gouverne-

ment Lesage sera dans l'obligation ou d'imposer de nouvelles taxes ou de faire des élections. Ce jour d'un appel au peuple devra arriver le plus tôt possible, qui permettra à la population de la province de Québec de reprendre ses droits et de protéger ses intérêts les plus chers", a-t-il prédit.

Parlant du futur congrès, Me Daniel Johnson déclare que les délégués — qui en sont les seuls maîtres — devront d'abord choisir un chef; élaborer un programme et définir les structures permanentes du parti. Ce n'est pas à moi à vous dicter les mesures que doit préconiser l'U.N., dit Me Johnson, car j'ai une plus grande confiance que ça dans les

(suite de la page 4)

Plus de 100 élèves à l'Externat

L'Externat Classique de Montmagny, a repris ses activités, alors qu'une centaine d'élèves de Montmagny et de la région se sont enregistrés. La direction de l'Externat classique de Montmagny est confiée à M. l'abbé Benoit Caron. Les autres collaborateurs immédiats de l'abbé Caron sont MM. les abbés Jacques Boulet, Fernand Bélanger et Martin Simonneau. Il y aura également des professeurs laïcs, dont MM. Antonin Morin et Emile Morin, ainsi que M. Wellie Marchand, de la Sûreté municipale, qui donnera des cours de culture physique. On y donne les cours d'Eléments, Syntaxe, Méthode et Versification.

L'Externat Classique de Montmagny est une fondation du Col-

ège de Ste-Anne de la Pocatière, dont le supérieur est M. le chanoine Léon Bélanger.

Délégués au Congrès des Ch. de Com.

La Chambre de Commerce de Montmagny a nommé la semaine dernière ses délégués au Congrès provincial des Chambres de Commerce qui s'ouvrira en fin de semaine à Sept-Îles. Ce sont MM. Jules Blanchet, président; Léopold Lemieux, 1er vice-président; Denis Gaudreau, 2e vice-président; Guy Tanguay, trésorier et Réal Laberge, secrétaire.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
"LE PEUPLE", Limitée
A la Rédaction:

P. Gros d'Aillon

Téléphone: 533

C.P. 128



EDITORIAL

9 incendies sur 10 pourraient être évités

Chaque semaine, plus de mille foyers sont la proie des flammes au Canada.

Du point de vue matériel, cela signifie une perte de près de \$30,000,000, quoique l'incendie domestique typique cause en moyenne moins de \$500 de dommages.

Par contre, la constatation véritablement pénible est que les trois quarts de tous les cas de mortalité par le feu surviennent dans ces incendies... et qu'un plus grand nombre d'autres subissent des brûlures atroces et, souvent, d'horribles défigurations.

Les incendies sont rarement un accident. Neuf sur dix sont dus à la simple négligence et au manque de prudence élémentaire.

Indépendamment des causes de sinistres, les pompiers expérimentés font remarquer que beaucoup de ces fins tragiques au-

raient pu être évitées. Ne sachant comment se protéger, les victimes d'un incendie se trouvent souvent traquées par leur propre ignorance. Elles auraient sans doute pu survivre si elles avaient connu les principes du sauvetage.

Chaque Canadien, peu importe où se trouve son foyer, peut contribuer à sa propre sécurité, en observant les règles de la prudence et de la prévention des incendies.

C'est là l'essence même du message que transmettent les services de pompiers à l'occasion de la Semaine de la Prévention des Incendies. Au nom de chaque homme, femme et enfant, surtout des enfants qui représentent la moitié des victimes, ils vous exhortent la prudence et vous supplient de ne pas "donner prise au feu".

LES 10 COMMANDEMENTS DE LA PREVENTION DES INCENDIES

- Eviter les incendies en faisant disparaître au foyer, chaque jour, toute cause d'incendie.
- Eviter de fumer au lit et éviter toute imprudence lorsqu'on le fait.
- Eviter de nettoyer les vêtements ou d'attiser le poêle avec de l'essence ou tout autre liquide inflammable.
- Eviter de jeter des allumettes qui ne sont pas parfaitement éteintes.
- Eviter de faire fonctionner des appareils de chauffage défectueux; avoir soin de faire vérifier la cheminée régulièrement.
- Eviter de placer des cendres chaudes et de la braise dans des contenants non-métalliques; ne jamais laisser ces derniers sur un plancher de bois.
- Eviter que les tuyaux de poêle ou de fourna-

se viennent en contact avec les sections en bois; les entourer d'amiante et de métal et laisser un vide d'au moins deux pouces entre le produit isolant et le tuyau.

Eviter de faire soi-même les réparations électriques à moins d'être un électricien licencié.

Eviter d'employer des pièces de monnaie, épingles à cheveux, papier métallique, etc. à la place de fusibles.

Eviter tous les dangers d'incendies chaque jour de l'année, en pratiquant constamment les règles de protection contre l'incendie recommandées durant la Semaine de Prévention des Incendies, afin de réduire le nombre des pertes de vies annuelles par le feu.

Le Cercle Astronomique de Montmagny

LA TELEVISION AU SERVICE DE L'ASTRONOMIE

La Société Royale d'Astronomie de Québec et le Cercle Astronomique de Montmagny à l'Exposition Provinciale.

Les visiteurs de l'Exposition Provinciale qui sont passés près de l'entrée de la rue François 1er, ont pu être témoins d'une démonstration nouveau genre organisée par la Société d'Astronomie de Québec. Chaque jour un nombre incalculable de personnes ont admiré cette expérience inédite.

Une caméra de télévision était fixée à un télescope et captait l'image du Soleil, qui était ensuite envoyée à divers écrans de télévision en circuit fermé. Plusieurs personnes pouvaient voir à la fois l'image du Soleil et deux immenses taches qui se trouvent à sa surface. Une de ces taches comparée à la dimension de la terre était deux fois sa grosseur. Tous étaient stupéfaits de cette expérience donnant une image parfaite. Nous pouvions chaque jour constater la marche de ces

taches, le soleil ayant une rotation de 28 jours à l'équateur, le diamètre du soleil est 884,000 milles et la terre 7,918,000 milles.

Notre Fédération qui ne compte que quelques mois d'existence prend un essor extraordinaire. Son but primordial est de populariser la science de l'Astronomie et de la mettre à la portée de tous. Tous nos démonstrations et observations sont toujours gratuites. Nous n'avons aucun but lucratif, nous voulons simplement faire notre part dans le domaine de l'éducation et même dans celui des loisirs. Cette science élève l'âme, nous fait connaître les beautés du firmament et procure en même temps à ceux qui s'y intéressent des moments de détente agréables.

Les appareils pour la démonstration précitée ont été fournis par la compagnie Marconi de Montréal et l'installation de l'observatoire a été rendu possible grâce à la collaboration du Service d'astro-

nomie du Ministère des Affaires Culturelles et de la Fédération des Groupements Astronomiques de la Province de Québec dont M. Robert Proulx de Montmagny est le secrétaire. L'Observatoire à toit coulissant que nous avons à l'Exposition est celui qui est employé présentement pour faire les tests d'atmosphère au futur Parc-Observatoire de la Rive Sud qui est situé entre le nouveau tracé de la Route Trans-Canada et la courbe que fait la rivière Etchemin à St-Télesphore.

Le soir le public pouvait observer les grosses planètes Jupiter et Saturne, actuellement visibles dans les meilleures conditions possibles. Le télescope qui était alors employé était celui du Cercle Astronomique de Montmagny transporté à Québec spécialement pour l'occasion. Les principaux collaborateurs de la Société d'Astronomie à cette occasion furent M. Félix Edge, directeur des projets électroniques, M. Gérard Lafontaine, technicien du Centre de Québec et le personnel du Service d'Astronomie du Gouvernement provincial sous la direction de M. Paul-Henri Nadeau.

On en parle, en VILLE...

par Paul Gros d'Aillon

Le cinéma Taché entièrement rénové ouvrira ses portes samedi le 16 septembre, à 2.00 p.m., pour les enfants. A l'avenir, les enfants de 10 ans et plus auront le droit de voir certains films, à des séances spéciales. Les parents pourront accompagner leurs enfants et, de plus, il est absolument obligatoire de placer un adulte par cent enfants dans la salle.

□

Au cours de son entretien avec les délégués de l'Union Nationale à St-Paul, samedi dernier, Me Daniel Johnson a rendu hommage à la mémoire de feu Narcisse Morin. "C'est lui, a-t-il dit, qui a le plus fait pour épurer les mœurs électorales. En 1946, dans le comté de Bagot, lors d'une élection partielle, M. Narcisse Morin a averti tous les organisateurs qu'il ne voulait pas voir circuler une goutte de boisson alcoolique et que ceux qui transgresseraient cet ordre auraient affaire à lui. Et ce fut fini à tout jamais de ce fléau".

□

Mercredi dernier, en cour des Sessions de la Paix, l'accusé P. O. Létourneau avait meilleure mine que lors de ses précédentes comparutions. Il avait l'air plus reposé et le teint rose. La dernière fois, il nous avait paru passablement déprimé.

□

Le juge Jean-Paul Bérubé a de nouveau sévèrement averti les journalistes et chroniqueurs qu'il était sévèrement interdit par la loi de rapporter les témoignages des agents de la Sûreté en ce qui concerne certains faits. Nous respecterons évidemment cette interdiction.

□

Nous avons appris que les négociations étaient en cours pour un renouvellement de contrat collectif entre le Syndicat du Textile et la Cie Duplan. Selon nos informateurs, les négociations se poursuivent activement et dans un climat de confiance réciproque.

□

Les menaces formulées, dimanche dernier, au congrès libéral contre les fonctionnaires sont assez inquiétantes. La guillotine réclame encore des têtes. Va-t-on en finir avec cet esprit de vengeance où la jalousie et le favoritisme inspirent les plus basses dénonciations. Que l'on imite donc le gouvernement fédéral et que l'on cesse de tracasser ceux qui travaillent pour l'état.

□

Un groupe de pêcheurs de bar a connu une surprise désagréable en arrivant au quai du Large, cette semaine. Deux civils ont demandé à acheter du poisson. Les pêcheurs ont refusé de leur en vendre. Les civils ont alors exhibé leur carte de garde-pêche et ont vérifié, un par un, la longueur des poissons. Et comme il y en avait qui ne mesuraient pas seize pouces, les gardes ont dressé un procès verbal. Avis aux pêcheurs.

□

Autre histoire de pêche, plus drôle, celle-là. M. Robert Tardif, du bassin, a capturé un bar de 15 livres et demi. Ce serait la plus belle prise de l'année. Le moral de nos pêcheurs va remonter à cette bonne nouvelle.

□

La Québec Power convoquerait une conférence de presse à Montmagny vers le début d'octobre. Il y aura aussi une réception à laquelle plus de 200 personnes seraient invitées. La compagnie aurait d'importantes nouvelles à annoncer.

□

PROCHAINE RE-OUVERTURE DU CINEMA TACHE

M. Roméo Couillard nous a officiellement informé que le cinéma Taché rouvrirait ses portes le samedi, 16 septembre, pour les enfants et qu'il présenterait, à partir du 22 septembre et jusqu'au 1er octobre inclusivement le fameux film BEN HUR.

Le cinéma Taché vient d'être complètement rénové et ce sera, sans aucun doute, la plus belle salle de cinéma du district de Québec. On sait l'importance des travaux de décoration qui y avaient été faits pour aménager ce cinéma en salle de réception et tout ce luxueux décors sera désormais celui de théâtre. En outre, des sièges neufs, de belle couleur, ont été installés et M. Couillard a fait refaire complètement le système de son et d'éclairage du cinéma.

Mais c'est surtout sur le choix des films qui seront présentés dans cette salle splendide qu'ont porté les efforts du propriétaire. Dès l'ouverture, on pourra voir la gigantesque super-production américaine BEN HUR. Ce film de grande envergure sera suivi d'autres projections de même classe telles que LES TRAVAUX D'HERCULE, G.I. BLUES, PASSE-PORT POUR LA HONTE, TU SERA UN HOMME MON

FILS, et combien d'autres films qui viennent à peine de passer sur les écrans des grandes villes comme Montréal et Québec. A ce sujet, M. Couillard

Entrainement de la milice

L'entraînement annuel de la milice qui devait débuté lundi le 18 septembre, a été remis au lundi 27 septembre, à cause des réparations effectuées au plancher du Manège. C'est à 8 hrs, que commencera cet entraînement.

Ceci concerne le personnel actuel et tous ceux qui sont intéressés à s'enrôler.

Communication de l'Evêché

Par décision de Son Exc. Mgr Bruno Desrochers, Evêque de Ste-Anne de la Pocatière:

M. l'abbé Ls-Nazaire Thibault a été nommé aumônier des écoles secondaires, à St-Jean Port-Joli;

M. l'abbé Jean-Marc Gar-

nous déclarait qu'il n'était pas toujours facile de présenter tout ce qu'il voulait à son public. " En général, nous a-t-il dit, je passe 65% de mes films avant Québec, mais je ne peux pas imposer mes volontés aux compagnies de distribution. Ce sont elles qui ont finalement le dernier mot et je dois accepter leurs conditions." Pour ce qui concerne le film BEN HUR, le prix d'entrée a été fixé à \$1.00 pour les séances du soir. Il y aura deux matinées, les samedis 23 et le 30, et les prix seront de \$0.75 pour les adultes et \$0.50 pour les enfants. Seuls les enfants de plus de dix ans peuvent être admis dans les salles de cinéma pour les programmes spéciaux.

A l'avenir, la politique du cinéma Taché sera de présenter le même film durant une semaine, soit du vendredi au jeu di suivant tandis que le cinéma Lafontaine mettra deux programmes à l'affiche pendant la même période.

neau a été nommé vicaire à St-Alexandre;

M. l'abbé Dominique Ménard a été nommé aumônier des écoles secondaires, à St-Pascal de Kamouraska.

Chancellerie de l'évêché, Ste-Anne de la Pocatière, Le 11 septembre 1961.

LE CARDINAL VALERI A L'ORATOIRE



Montréal — Le préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux, Son Eminence le cardinal Valero Valeri, a fait une visite surprise en fin de semaine à l'Oratoire Saint-Joseph. Le distingué visiteur a célébré la messe de 10 heures, dimanche matin, à la Basilique. Le cardinal Valeri arrivait d'Ottawa où il avait présidé une importante réunion des supérieurs de communautés canadiennes. Sur cette photo, on remarque de gauche à droite le T.H.F. Dominique Leclerc, supérieur provincial des Frères de Sainte-Croix, le R. P. Germain-M. Lalande, supérieur provincial des Pères de Sainte-Croix, le cardinal Valeri, le R. P. Bernard Ransing, 2ième assitant du supérieur général des Pères de Sainte-Croix qui accompagna le cardinal dans son voyage en Amérique, et le R. P. Roland Gauthier, C.S.C., supérieur de l'Oratoire.

Case Postale: 11 — 98 rue St-Jean-Baptiste — Tél.: 340

PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de
LEMIEUX ET PROULX, ENR.

GROS ET DETAIL

Bois - matériaux de construction en général
Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".



Travail garanti

voiture accidentée
sera remise à neuf.

DEBOSSAGE, PEINTURE
VENTE D'AUTOS USAGÉES
ESSENCE SUPERTEST

Jean-Marc VALOIS TEL.: 1365
MONTMAGNY

entrée ouest de la ville — Route Trans-Canada



Restaurant STE-MARIE

Spécialités:

Steak — Bar-B-Cue —
Smoked Meat
Cuisine Canadienne authentique
Crème Glacée Molle
L. Bernatchez, prop.

Rte Trans-Canada, Montmagny, Tél.: 742w

Jean-Paul Bouchard

ENTREPRENEUR

PEINTRE — DECORATEUR

Sablage de Planchers

Tapisserie

TEL.: 406

22, 3e Avenue

MONTMAGNY

BOUCHERIE — EPICERIE

MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace, Tél.: 811
à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

"Augmentez vos revenus en obtenant de meilleurs intérêts
sur vos épargnes et achetez des obligations religieuses,
municipales ou scolaires".

Jacques Gaudreau

18, rue Collin — Tél.: 778-w — Montmagny

L. G. Beaubien & Cie Ltée

ACTIONS — OBLIGATIONS

70, rue St-Pierre

Québec

Spécialités:

Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT

Bel Air

Benoit Morin, Prop.
"L'Endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél. 850 Route Trans-Canada, Montmagny, Qué.



15ième Congrès de la Fédération Patronale des Barbiers et Coiffeuses de la P.Q. a Montmagny les 17, 18, 19 sept.

A cette occasion notre ville aura le plaisir de recevoir en ses murs, les membres de la Fédération Patronale des Barbiers et Coiffeuses de Montmagny, L'Islet, Bellechasse.

Cette dernière fut fondée en août 1943 afin de grouper les barbiers et coiffeuses de Montmagny, désireux d'améliorer leur sort. Le premier conseil de cette association se composait comme suit: M. André Giguère, président; Mme Yvette Bélanger, secrétaire; M. J.E. Lemieux, assistant-secrétaire; M. Léo Laberge, trésorier; M. Laberge démissionna un peu plus et M. J.Y. Ruel fut élu trésorier par la suite; M. Hector Langevin, assist.-trésorier; M. l'abbé Fernand Bernard, aumônier.

Le conseil actuel comprend les membres suivants: Président: M. André Giguère; Vice-Président: M. Robert Marier; Secrétaire: Mlle Marie Bernier; Ass.-secrétaire: M. Marcel Boulangier; Trésorier: M. Fernand Blais; l'aumônier actuel est M. l'abbé Maurice Bois.

Programme du Congrès

La première journée du congrès s'ouvrira dimanche matin, à 9 hres, par l'enregistrement des délégués à l'Hôtel de Ville. A 11 hres, il y aura une messe à l'Externat Classique de l'Ecole Beauvieux, célébrée par l'aumônier de la Fédération, M. l'abbé Paul Drolet et le sermon sera donné par l'aumônier de l'Association de Montmagny, M. l'abbé Maurice Bois. Après la messe, soit à 11.30 hres, les congressistes seront reçues à l'Hôtel de Ville par S. H. le Maire Ls O. Roy. La première séance d'étude se tiendra en la salle de l'Hôtel de Ville, à 2 hres. A 6 hres, il y aura un banquet au Centre Civique, offert par l'Association des Barbiers et Coiffeuses de Montmagny, L'Islet et Bellechasse et à 9.30 hres, soirée

dansante avec orchestre.

Lundi, le 18 septembre, à 8 hres p.m., dans les cadres de ce Congrès, aura lieu un gala de la coiffure au Centre Civique de Montmagny, suivi de la danse.

Le Congrès se terminera mardi, le 19 septembre, à 9.30 a.m., par la quatrième séance d'étude, suivie des élections. Dimanche après-midi, pour les dames congressistes, il y aura visite des centres de sculpture et d'artisanat à St-Jean Port-Joli. Le départ se fera à 2 hres, p.m., de l'Hôtel de Ville.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à tous les congressistes.

Nous n'avons...

(Suite de la page 1)

exécutifs et les délégués du congrès. Le parti, ce n'est pas une école de réforme. Il y a assez de citoyens propres encore dans la province pour s'occuper de jeter dehors le gouvernement Lesage qui, par ses faits et gestes, est en train de ruiner nos écoles confessionnelles et de faire glisser la province sur une pente dangereuse. Dans toutes les provinces ou les pays qui possèdent une ministère de l'Education, poursuit Me Johnson, les catholiques sont obligés d'avoir des écoles séparées, soit double taxe. C'est ce qui arrivera dans 10 ans si on ne sait pas se tenir debout comme l'ont fait Duplessis, Sauvé et votre ancien député,

SERVEZ CE QU'IL y a de MIEUX et ECONOMISEZ!

JULES ROY

Epicier - Licencié - Boucher
Viandes de Choix

NOS SPECIAUX: Poitrines et cuisses de poulet
Steers de l'Ouest et Boeuf local

TEL.: 869

41, Rue St-Louis Montmagny

NOUS DONNONS LES TIMBRES GOLD STAR

l'hon. Antoine Rivard, dont le courage était à tout épreuve.

Me Johnson, qui déclare que ses seuls maîtres sont les congressistes et les exécutifs des 95 comtés, réaffirme son intention de combattre le gouvernement Lesage partout, en Chambre comme en dehors de l'Assemblée, afin que les opprimés obtiennent justice, notamment les "dépouillés du 22 juin 1960". A ce sujet, Me Johnson promet de demander un tribunal d'appel, tout comme il réclama que le comité des comptes publics siège tout le temps de la session. Ce sera une protection pour les fonctionnaires, dit-il, tout comme un avertissement pour les politiciens. Me Johnson reproche au gouvernement de vendre la province à la Fédération libérale. Au sujet du patronage, Me Johnson suggère un comité de 5 membres dont 2 de l'Opposition pour surveiller non seulement l'octroi des contrats mais surtout les rajustements ou extras.

Le candidat au poste de chef de l'Union nationale reproche encore au gouvernement de s'être fait élire sous de fausses représentations et d'avoir endetté la province de \$200 millions en 13 mois, par des emprunts, alors que sous l'U.N. la province réus-

sissait à se tailler une place enviable dans l'économie canadienne sans imposer de nouvelles taxes. En terminant, Me Johnson demande aux partisans de l'U.N. de ne pas oublier la parole de King: "Promesses d'hier taxes d'aujourd'hui". Travaillons ensemble, dit-il, à libérer la province d'un tel régime et regroupons-nous, afin que les jeunes puissent reprendre espoir et que la province vive de nouveau des jours prospères ayant à sa tête des hommes qui à l'instar de Duplessis et de Sauvé, n'ont pas peur de prendre leurs responsabilités. La province a autant besoin, sinon plus, de l'U.N. en 1961 qu'elle en a eu besoin en 1944, de terminer Me Johnson.

M. Jean-Paul Cloutier, président de l'exécutif de Montmagny, présidait cette assemblée. On remarquait sur l'estrade, Mme Daniel Johnson, à qui Marguerite Cloutier offrit une gerbe de fleurs; M. Jacques Leblanc président du comité du comté de L'Islet; le notaire Emile Roy, secrétaire du comité du comté de Bellechasse; Mme Paul Gros d'Aillon, présidente du comité féminin de Montmagny; M. Martin Morin, président de la section des jeunes de Montmagny et plusieurs autres personnalités.

PONTIAC 1962



La ligne du toit, toute nouvelle et presque identique à celle de la décapotable, caractérise la silhouette des hardtops deux portes Parisienne et Laurentian Pontiac 1962. Pontiac offre cette année une nouvelle transmission automatique, de modèle léger, et le moteur Astro-Flame de 250 CV, s'installe sur demande.

La Pontiac 1962

OSHAWA, Ont. - Une silhouette nouvelle et de nombreuses améliorations techniques, telles sont les principales caractéristiques des Pontiac 1962, a annoncé aujourd'hui la compagnie General Motors.

La modification de la ligne la plus remarquable est la forme du toit, entièrement nouvelle sur les hardtops deux portes Parisienne et Laurentian. Ces deux modèles ressemblent maintenant à s'y méprendre à des décapotables à toit souple.

La grille, de même que les feux arrière de la Pontiac, ont été modifiés. Il existe une nouvelle transmission automatique, plus légère, installée avec le moteur Astro-Flame 250 CV seulement (l'un et l'autre sont montés sur demande). Cette trans-

mission est en aluminium, ce qui la rend plus légère de 85 livres environ par rapport aux modèles ordinaires.

La Pontiac 1962 comprendra trois séries construites au Canada, la Parisienne, la Laurentian et la Strato-Chief, offrant en tout 13 modèles.

La longueur hors tout des Pontiac canadiennes est de 211.6 pouces, la largeur, de 78.6 et l'empattement de 119 pouces.

Outre les modèles de fabrication canadienne, la Pontiac offre la série Bonneville (voiture importée comprenant deux hardtops, à deux et quatre portes, un station-wagon quatre portes et une décapotable); un nouveau modèle de sport, la Grand Prix; la Star Chief (avec un hardtop

quatre portes et un sedan quatre portes); et la série Catalina (comprenant deux sedans à deux et quatre portes, les Safari six et neuf places et une décapotable), et enfin, la Tempest quatre cylindres, de dimensions réduites.

Pour la première fois, la Tempest offre un modèle décapotable. La Tempest, première voiture de série construite en Amérique du Nord avec le moteur à l'avant et la transmission à l'arrière, a également subi quelques modifications. Elle possède une nouvelle grille et de nouvelles enjolivures chromées.

En plus de la décapotable, la Tempest offre un sedan quatre portes, un station-wagon Safari quatre portes, un coupé deux portes et un coupé sport deux portes.

LE CHEF DE FAMILLE

est conscient de ses responsabilités envers sa famille. Il détient donc un programme d'assurance-vie Sun Life spécifiquement conçu pour prendre soin de son épouse et de ses enfants.

René Adam

Tél.: CH 7-5124

L'Islet

P.Q.

Je représente la Compagnie d'assurance-vie Sun Life du Canada. Nos plans modernes peuvent être adaptés à vos propres besoins. Puis-je avoir l'occasion de vous exposer quelques-uns de ces plans? Sans obligation, évidemment.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA



Votre

BAS de LAINE est VIDE?

Obtenez l'argent

qu'il vous

faut chez

Jusqu'à

\$2,500.00

... et davantage

NIAGARA FINANCE

COMPANY LIMITED

51, rue
St-Jean-Baptiste
Tél.: 1375

Dr Laurent Lizotte, M. D.

médecine générale et obstétrique

Au service de sa clientèle comme par le passé,
jour et nuit
Tél.: 1455 et 1456
MONTMAGNY.

4, Rue de la Gare,

Généalogie

Les Familles Thivierge

(Deuxième période, 1720-1960)

"Essais généalogiques" par Uric Casault, S. G. C-F.

Cette deuxième période est tout spécialement consacrée aux familles Thivierge originaires de Montmagny dont les parents sont nés à cet endroit. Le premier qui s'y établit fut NICOLAS THIVIERGE vers 1720; on prétend même que c'est son père GABRIEL, fils de l'ancêtre HIPPOLYTE qui lui acheta cette terre et que même il y demeura quelque temps. Je lis à ce propos dans la revue "La Famille", avril 1943, tome 7, no 4, p. 199: "NICOLAS THIVIERGE étant

né le 10 janvier 1695, — le dictionnaire Tanguay dit 1698 — a-t-il vraiment vécu à St-Thomas vers 1770? On peut conjecturer qu'il y soit venu à l'époque de son mariage ou que son père GABRIEL s'y soit établi." Cette ferme est en possession des THIVIERGE depuis 241 ans, comprenant six générations: NICOLAS, FIDANCOIS, FRANCOIS, JOSEPH, EDMOND et MAURICE qui l'occupe actuellement. Cette belle terre d'une largeur de deux arpents et deux perches et d'une lon-

gueur de 40 arpents, est bornée au sud par le chemin du côteau et forme un grand plateau qui s'étend jusqu'au fleuve St-Laurent. Jusqu'en 1768, le chemin du roi, au lieu de bifurquer à droite continuait tout droit en passant sur la terre des Thivierge pour se rendre aux anciennes églises bâties à l'embouchure de la rivière à Lacaille. Plusieurs se demandent d'où vient ce nom de St-Thomas de la rivière à Lacaille? L'abbé Flavien-Edouard Casault dans ses "Notes historiques sur St-Thomas de Montmagny" nous répondra: St-Thomas rappelle le nom de cet infatigable missionnaire que fut le premier curé de Montmagny, l'abbé Thomas Morel, curé de 1679 à 1686. Il y a plusieurs hypothèses sur le nom Lacaille. La première est que l'eau qui coule dans cette petite rivière qui traverse une terre argilleuse et grasse est couverte de limon blanc qui ressemble au "lait caillé"; la 2e serait un fait historique; un chasseur nommé Adrien d'Abancour dit Lacaille arrivé à Québec en 1634, entraîné par son amour de la chasse, se serait noyé à l'entrée de cette petite rivière en 1640. Enfin, la 3e hypothèse qui prétend qu'autrefois sur les bords de cette rivière, il y avait beaucoup de "cailles", ces oiseaux recherchés pour leur nourriture succulente. On dit que la première saison de l'ancêtre NICOLAS THIVIERGE était bâtie en pierres sur le bord du fleuve non loin des anciennes églises. Lorsque la quatrième église fut établie sur les bords de la rivière du Sud, les cultivateurs se rapprochèrent du nouveau chemin qu'on nomma "l'ance" vers 1768 à 1772.

NICOLAS THIVIERGE, le premier de cette famille à s'établir à St-Thomas de Montmagny est né le 10 janvier 1698 de GABRIEL THIVIERGE et de Madeleine Lepage. Il se maria à St-Thomas de la Pointe-à-Lacaille avec Marie-Charlotte Fournier, le 8 août 1725, et décéda le 25 avril 1765. Sa femme naquit en 1699. Ils eurent une belle famille de onze enfants. Je lis dans "Les vieilles églises de St-Thomas de Montmagny" par l'abbé Albert Dion: "On a constaté d'abord que si les anglais avaient épargné l'église de St-Thomas-de-la-Pointe-à-Lacaille, ces brigands s'étaient moins gênés à l'endroit de la maison d'en face (presbytère). Ils l'avaient sabotés tellement fort, qu'à son retour des hauteurs du Rocher-Noir, vers la mi-septembre 1759, M. le curé Maisonbasse dut renoncer à y passer l'hiver. En conséquence, il fit installer sa mère à l'Hôpital-général de Québec, dont il était le bienfaiteur, et se logea provisoirement chez quelque résident du voisinage. Il est à présumer jusqu'à preuve du contraire, que c'est sous le toit, et dans la "grande chambre" de NICOLAS THIVIERGE, que notre pasteur en détresse trouva, avec une table frugale, le refuge qui lui convenait le mieux dans les circonstances. En effet, NICOLAS THIVIERGE, époux de M.-Charlotte Fournier, était un homme âgé (61 ans), qui depuis 17 ans et plus, cumulait les charges de sacristain et de fermier de la terre de la fabrique."

A SUIVRE

Proclamation du maire de Montmagny



La semaine prochaine, notre organisation des Mesures d'Urgence (Défense Civile) distribuera dans les écoles la brochure "Les Onze Etapes de la Survivance".

Cette brochure vous sera remise par vos enfants ce qui permettra à chaque citoyen de mieux connaître les moyens de se protéger lui et sa famille.

Pour ceux qui n'ont les brochures seront également distribués aux bureaux de chaque usine, ainsi qu'à l'Hôtel de Ville.

J'invite toute la population de Montmagny, Ville et Paroisse à lire attentivement cette brochure, et à se préparer.

Comme vous ne demeurez pas dans une zone-cible éventuelle, vos chances de survivance sont des meilleures; mais vous devez préparer votre plan de survivance dans votre propre maison.

Avec le concours de nos Gouvernements, votre Municipalité espère être prête elle aussi à vous mieux protéger.

Encore une fois je demande à la population de considérer la chose comme étant très importante, et de mettre en pratique les renseignements que renferme cette brochure.

LOUIS O. ROY
Maire de la Ville de Montmagny,
et Président du Comité de la Défense Civile.

Propriété a vendre

dans le centre de la ville. Comprenant un logement de 6 pièces et un poste de commerce existant depuis 50 ans, occupé autrefois par M. J. L. A. Normand, situés aux No. 7 et 9 rue de la Gare. S'adresser à:

Mlle B. Normand, 11 rue de la Gare, Montmagny.

AVON

GERANTE DE DISTRICT

Mme Andrée CASAVANT, Montmagny

Vous désirez donner à vos enfants des études complémentaires LES COSMETIQUES AVON offre une opportunité aux mères ambitieuses désirant gagner un revenu additionnel pour aider leur famille. Ecrivez dès maintenant...

Annonces classifiées

GRATIS

Avec l'achat d'une boîte de peinture blanche, nous vous en donnons une autre gratuite, en couleurs, gallon, pinte, demiard. Appareils Domestiques Enr., 127 rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 141.

A VENDRE

Cadillac - sedan - fleetwood 1954 équipement complet, en très bonne condition. Communiquer au Tél.: 590.

J.N.O.

A VENDRE

Réfrigérateur 8 pieds cubes, usagé, poêles électriques, 110 et 220 volts. S'adresser à: Tél.: 590.

J.N.O.

A VENDRE

Tuyaux en fonte 4 pouces. Valeur \$1.11, au prix spécial de \$0.79 le pied

Aussi tuyaux de cuivre en 60 pieds à .22. Tuyaux de plastic Carlon 1ère qualité avec rayures blanches.

Appareils Domestiques Enr.
Tél.: 141 J.N.O.

A VENDRE

Portes pliantes brunes, beiges, grises, blanches, 32 pouces, 38 pouces, 48 pouces, à partir de \$12.95. Aussi tringles à rideaux de 13 po. à 222 po.

Appareils Domestiques Enr.
127, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 141 — Montmagny.
J.N.O.

MAISON A LOUER

Près de l'hôpital et de l'école, 7 appartements, chambre de bain moderne, eau courante et chaude, terrain de 100 x 150 de profondeur, garage pour deux machines. Libre le 1er septembre. S'adresser à: M. Jacques Casault, RR. No 1, Montmagny, Tél.: 433 w 13.

A VENDRE

Un poêle de marque Plessis, avec 2 brûleurs à l'huile ABC, en très bonne condition. S'adresser à: Tél.: 1192, Montmagny.

YATCH A VENDRE

Un très beau yatch de 22 pieds de long, genre Cruiser, avec cabine, moteur import. A l'état neuf. S'adresser à: Tél.: 714w, Montmagny.

15-9-3fs.

A LOUER

Logement de 5 pièces, chauffé. S'adresser: Léandre Morin, rue Ste-Brigitte, Montmagny. Tél.: 1162.

15-9-3fs.



Moins cher qu'ailleurs!

Guy Deschênes

Epicier-Boucher

BOEUF DE L'OUEST - FRUITS ET LEGUMES

RESTAURANT

Nous donnons les Timbres Silver

Stationnement pour 50 automobiles

Route Trans-Canada Montmagny TEL.: 1290

CA NE COUTE RIEN

Pour vendre votre propriété, commerce, ferme, terre à bois, terrain, etc., avons acheteur sérieux.

Si vous voulez vous construire

Nous pouvons vous obtenir

LE PRET MAXIMUM

prévu par la Centrale d'Hypothèque.

SANS AUCUN DEBOURSE

Nous nous occupons aussi de l'escompte provincial

PLANS et DEVIS FOURNIS sur DEMANDE

Prêt sur demande 1ère et 2ième Hypothèque

Les Immeubles Montmagny Enr.

2, Rue St-Magloire Montmagny Tél.: 105
970 Ave. Cartier Québec



UNITE SANITAIRE

Principales activités

Lundi 18 septembre
N.-Dame du Rosaire
 1 1/2 hre P.M.: Ecole rurales.
 2 hrs: Clinique de bébés.

Mardi 19 septembre
St-Just
 A.M.: Ecoles rurales.
 2 hrs: Clinique de bébés.

Mercredi 20 septembre
Ste-Euphémie
 A.M.: Ecoles rurales.
 2 hrs: Clinique de bébés.

Unité Sanitaire
 Clinique antituberculeuse de
 10 hrs à midi.

Jeudi 21 septembre
Avant-midi
 Ecoles de la Rivière du Sud,
 (Côté Nord) Côteau, et Vil-
 lage.

Unité Sanitaire
 2hrs à 4: Cliniques de bébés.
 Vendredi 22 septembre

Bureau
 Dr G. Dionne, m.d.

Cartes d'Affaires

Docteur Fernand Lizotte, M.D

Ex-interne de l'hôpital Jeffery Hale

Heures de bureau:

Hôpital, de 9 heures à 12 a.m., tous les jours
 Résidence, tous les jours sur demande.
 Le soir sur demande également.

ASSURANCES

"La Laurentienne"
 Assurance sur la vie
 Jean-Marie PROULX

MONTMAGNY

Feu, Automobiles,
 Responsabilités, Accident
 HEBERT et PROULX

TEL.: 1001

J. O. Blouin

Courtier en douanes, à la disposition
 des exportateurs et importateurs

76, St-Jean-Baptiste
 Tél.: 830

Montmagny
 C.P. 244

Laurent Normand
 Directeur de Funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
 d'ambulance et corbillard
 Cadillac.

26, rue St-Louis — Tél.: 545
 MONTMAGNY

RENE SAMSON

Entrepreneur-Electricien
 Vente d'acc. électriques

Rue St-Jean-Baptiste
 Tél. 209 Montmagny

Installations et réparations
 électriques
 Travail de tous genres
 en électricité

ROGER PROULX
 ENT.-ELECTRICIEN
 87, rue Ste-Brigitte-Nord
 Tél.: 1084 Montmagny

Viateur CARON, Enr

- Accessoires d'autos
- Articles de sport
- Articles de maison
- Peinture Flo-Gloze

500, Trans-Canada,
 Téléphone: 1101
 Montmagny

Gilbert Manseau

INGENIEUR-CONSEIL

L'ISLET,

P. Qué.

ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Lévis
 61 Dézél — Lévis
 Tél.: 837-2823

Bureau à Montmagny
 36, de la Fabrique
 Tél.: 1357

Fin du régime sec à L'Islet

Le règlement municipal abolissant la prohibition dans le village Bonsécours a été approuvé par une majorité de 10' voix. Le referendum a été tenu jeudi, sous la présidence de M. Alphonse Giasson, secrétaire-trésorier de la municipalité du village de L'Islet Bonsécours. Trente-cinq propriétaires ont approuvé le règlement, tandis que 25 se prononçaient contre. Le nombre des personnes habiles à voter était de 175. Le secrétaire du scrutin était M. J.-Amédée Bernier.

MIDGET
 AU
 CHOCOLAT

UNE RECETTE EXCLUSIVE
 LES MEILLEURS INGREDIENTS
 UNE FOURNEE D'EXPERTS

VOILA POURQUOI
 LES BISCUITS
 MIDGET AU CHOCOLAT
 sont délicieux.



BISCUITS

MONTMAGNY INC.

Montmagny, Québec

— VENTE CHEZ VOTRE EPICIER —

CINEMA LAFONTAINE

Dim. Lundi, Mardi

17, 18, 19 septembre

MIRAGE DE LA VIE

Lana Turner, John Gavin

Mer., Jeudi, Ven., Sam.

20, 21, 22, 23 septembre

LE JOURNAL
 D'ANNE FRANK

M. Perkins J. Schildkraut
 Shelley Winters, R. Beymer
 Cinémascope

Dr M. LAVERDIERE
 Chirurgien-Dentiste

20, de la Gare — Tél.: 293
 MONTMAGNY

Cartes d'Affaires

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

COMPTABLES AGREES - CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955

71, rue St-Pierre

Case Postale 97, Haute-Ville

QUEBEC 4.

DENYS DIONNE, b.a., 11.1.,

AVOCAT

46, Côte de la Montagne,
 QUEBEC

Tél.: LA 5-7195
 Rés.: OL 3-1144

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

COMPTABLES AGREES

Bertrand Caron, C.A.

Guy Renaud, C.A.

Régent Gagnon, C.A.

Lionel Corriveau, C.A.

Berchmans Chénard, C.A.

Gérard Lapointe, C.A.

Raymond Madore, C.A.

86, rue de la Gare — Montmagny — Tél.: 1003
 Bureaux, Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

Jean-Paul CLOUTIER

B.A.

Licencié en
 Sciences commerciales

Maurice CLOUTIER

B.A., LL.L.

Notaire

Gaston CLOUTIER

Courtier
 d'Assurances

Maurice Cloutier, fils, Notaire
 Saint-Paul de Montminy

Cté de Montmagny,

P. Qué.

Alex. Chouirard, C.R.

— Avocat —

60 rue-St-Louis - Tél.: 48
 MONTMAGNY

Denis PLANTE

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe
 Louis Pelletier

32, rue St-Thomas
 Tél.: 42 C.P. 209
 Montmagny, P.Q.
 Rés. Manoir des Erables

Marcel Ruelland

DIRECTEUR DE
 FUNERAILLES

Ambulance et corbillard
 CADILLAC

SERVICE JOUR ET NUIT

Tél.: 363, rue de la Fabrique

MARINEAU et

MERCIER

AVOCATS

63, de la Gare — Tél.: 194

Montmagny

Gonzague BELANGER

B. A. LL. L.
 NOTAIRE

Tél. bur.: 592 - Rés.: 767
 2 rue St-Jean-Baptiste
 Montmagny

Tél. Bur.: 1183 - Rés.: 631

Denis GOBEIL, LL. L.

AVOCAT

34, rue de la Gare
 Montmagny

Me Jules PARE, C.R.

AVOCAT-PROCUREUR

Edifice Banque Provinciale
 Rue St-Thomas,
 MONTMAGNY, P.Q.
 Tél.: 954

Dr ANTOINE Fiset

Médecine générale

&
 Obstétrique

8, rue Ste-Julie
 Tél: 463 — MONTMAGNY

Les Potins de St-Jean-Port-Joli

MARIAGE

En l'église de St-Jean, a eu lieu, dernièrement, le mariage de M. Paul Laurendeau, industriel, à Mlle Claudette Bourgault. La réception leur fut donnée à la résidence de M. Jean-Julien Bourgault, père de

la mariée. Les nouveaux époux, partirent ensuite en voyage en Gaspésie. M. et Mme Laurendeau, résideront désormais à St-Jean. Nos meilleurs vœux de bonheur.

DECES

A St-Jean, le 9 septembre, est décédé, après une courte maladie, M. Albert Morin à-

gé de 70 ans et 8 mois, époux de Dame Hilda St-Pierre. Nos sympathies.

VA ET VIENT

Mlle Fernande Lizotte passe la fin de semaine chez sa mère à St-Jean.

M. et Mme Armand Morin du Lac St-Jean ont passé leurs vacances à St-Jean, invités de M. et Mme Thomas Morin.

Mlle Thérèse Poitras était de passage à Québec en fin de semaine.

M. le Dr Fernand Lizotte, ex-député de L'Islet était de passage à Québec dernièrement.

Mlle Rita Lavoie était de passage à Lauzon en fin de semaine dernière.

Mme Josaphat Caron et sa fille Simone était de passage à Arvida dernièrement.

M. l'abbé Armand Chouinard de Tourville était de passage à St-Jean chez sa tante Mme Georges Leclerc.

MM. Jean T. Lavallée, Guy Lavallée et Mlle Françoise Lavallée était les invités de Mlle Lilliane Lavallée g.m.g. de St-Léandre de Matane.

M. Jean Paré C.R., de Québec passe la fin de semaine à St-Jean.

M. et Mme Raymond Gamache de Montréal étaient de passage à St-Jean, les invités de de Mme Amédée Gamache.

M. Jean-Paul Bourdeau passe quelques jours à Montréal.

VU ET ENTENDU

Les délégués qui assisteront au prochain Congrès de l'Union Nationale ont été choisis pour le comté de L'Islet. Tous et chacun sont des plus enthousiastes et assisteront à ce congrès au cours duquel sera choisi le nouveau chef du parti. Une nombreuse délégation du comté, et spécialement de St-Jean, dirigée par le Dr Fernand Lizotte, se prépare à se rendre à Québec, samedi le 23 septembre pour ce Congrès. Le mot d'ordre est lancé à St-Jean: "Finissons la saison estivale, en se rendant au Congrès de l'Union Nationale."

Tous les propriétaires de pêches à l'anguille sont maintenant prêts pour la capture de ces poissons rémunérateurs. On nous dit que le poisson a rendez-vous dans le Bas du Fleuve. Bonne chance les gars.

On nous dit qu'il y aura une chapelle de construite au bout Est du Lac, autrement dit au bout des pelles. Heureuse nouvelle pour les résidents du Côté Est.

Un nouveau cimetière sera érigé à St-Jean, cet automne. Notre pasteur l'a annoncé au prône, dimanche. Ce cimetière se situera dans la route de la Station. De l'aide bénévole a été demandé par M. le Curé. Espérons que tous et chacun se feront un devoir de se rendre à la demande des autorités religieuses.

Dimanche le 10 sept., à 11 hrs, une messe a été célébrée à l'occasion de la bénédiction des nouveaux locaux de la Caisse Populaire. Dans l'après-midi, à 2 hrs, eut lieu la bénédiction par M. le Ch. Fleury, curé de la paroisse, après quoi le public fut invité à visiter le local de la Caisse.

Dans le domaine portuaire, une grande activité règne au quai de St-Jean. Une douzaine de goélettes font la navette entre Québec et St-Jean.

La rentrée des élèves du collège et du Couvent ont eu lieu. Un nombre record d'élèves sont inscrits à St-Jean cette année. Sept autobus scolaires, transportent des élèves de St-Roch, Ste-Louise, Tourville, St-Aubert, L'Islet, St-Jean. Bienvenue à St-Jean à tous ces élèves, et souhaitons une fructueuse année scolaire.

La Police des Liqueurs a fait à nouveau une courte randonnée dans le Comté.

Avec le régime sec et la température qui fait des siennes, la soif se fait sentir un peu plus.

Ceux qui sentent plus joyeux le dimanche que sur semaine; on se demande si les expériences nucléaires auraient quelque chose à voir (ou faire) dans tous ça.

Si les trottoirs avaient plus de trous, peut-être l'on marcherait plus aplomb dans la section est.

Et sur ce, je m'en vais à mes prunes. Cordial Bonjour!
Le TIRAILLEUR.

M. Julien Côté président de la Fédération Libérale

M. Julien Côté, de Montmagny a été élu par acclamation président de la Fédération libérale de la région des Alleghany. Il succède à M. Jacques Martin, de Ste-Anne de la Pocatière. L'élection a eu lieu à l'issue du congrès annuel tenu dimanche à l'École Beaubien, à Montmagny.

Les autres membres de l'exécutif sont: Ex-officio: M. Jacques Martin; 1er vice-président: M. Oscar Lévesque, de St-André de Kamouraska; 2e vice-président: M. Delphis Roy, d'Escourt Témiscouata; 3e vice-président: le Dr Camille Léveillé, de Rivière-du-Loup; 4e vice-président M. Aristide Richard, de St-Valier de Bellechasse; secrétaire: Mme Alvarez Lemieux, de Rivière-Bleue et assistant-secrétaire: le notaire Denis Plante de Montmagny; trésorier: M. Raymond Normand, de L'Islet, aviseur légal: Me Yvon Mercier, de Montmagny.

Le président de l'élection était M. Jacques Martin, et le secrétaire, M. J.-Bte Painchaud.

Avis

M. et Mme Gustave Nicole, rue St-Pierre à Montmagny, ne seront plus responsables à l'avenir des dettes de leurs enfants.

15-9-2fs.

Dr. JEAN POITRAS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Edifice Banque Provinciale
9, rue St-Jean-Baptiste
Montmagny TEL.: 1584

JE SUIS UN DE
VOS VOISINS



L'assurance-vie
est ma profession
Puis-je vous être utile?

Ls-P. FORTIN

Montmagny
C.P. 1033 Tél.: 960
SUN LIFE DU CANADA

Matériaux de construction

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS. PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINÉRALE — CIMENT
CHEMINÉES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc.

JOS. PROULX

Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville
Tél.: 85w Champlain: 7-5262

SERVICE GRATUIT

du posage de prélaris, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons
ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W

Syndicat du Meuble Enr.

Raymond Ouellet, Prop.

Posage et vente, tapis, tuiles, prélaris.
Vente appareils électriques, meubles.

Tél.: 1440 — 49 rue St-Louis
C.P. 448 — MONTMAGNY

Sur les ondes de CKBM

Du lundi au vendredi

à

6.15 p.m.

Ne manquez pas d'écouter
le

Radio-Journal DOW

Une présentation de la

Brasserie Dow Ltée

DIMINUEZ VOS FRAIS D'ALIMENTATION

Faites vos achats chez

Rolland MORIN

EPICIER - BOUCHER LICENCIE

VIANDES DE PREMIER CHOIX

12, 2e Avenue, Montmagny
LIVRAISON A DOMICILE

TEL.: 563

Au Salon du Meuble de Montmagny Enr.

60, rue de la Gare,

Tél.: 1359

Le client
qui veut
économiser
achète au

SALON DU MEUBLE DE MONTMAGNY ENR.

Vous obtenez:
La meilleure qualité
Le meilleur service
Les prix les plus bas

Délégués du comté au congrès de l'Union Nationale

Lors d'une réunion tenue récemment à Montmagny, le comité de l'Union Nationale du comté de Montmagny, sous la présidence du comité exécutif, a choisi ses délégués qui représenteront notre comté au congrès de l'Union Nationale qui se tiendra à Québec les 21, 22 et 23 septembre prochain. Voici la liste des délégués officiels qui sont au nombre de 20.

Messieurs

Jean-Paul Cloutier président, St-Paul; Jules Blanchet, secrétaire, Montmagny; Paul Gaudreau, Cap St-Ignace; Alyre Carbonneau, St-Fabien de Panet; Martin Simard, St-François; Adrien Gaudreau, St-Pierre et Montmagny Paroisse; Philippe Noël, Notre-Dame du Rosaire; Philippe Vachon, St-Just; Donat Morin, Montmagny; Roland Samson, St-Pierre.

Dames

Madame Paul Gros D'Aillon présidente, Montmagny. Madame Candide Picard, secrétaire, St-François; Madame Arthur Carbonneau, St-Fabien; Madame Philippe Noël, Notre-Dame du Rosaire; Madame Louis-Ph. Vézina, Paroisse St-Thomas, Montmagny.

Jeunes

Martin Morin, président, Montmagny; Guy Cloutier, secrétaire St-Paul; Rosaire Bertrand, Ste-Lucie; André Gaudreau, Cap St-Ignace; Conrad Gaudreau, Notre-Dame du Rosaire.

Délégués Substitués (10)

André Bernatchez, Montmagny; Edmond Bernard, Ste-Euphémie

Louis-Ph. Vézina, Montmagny, Réal Gaudreau, N.-D. du Rosaire Me Denis Gobeil, Montmagny, Lucien Thivierge, Montmagny Madame Paul Gaudreau, Cap St-Ignace; Madame Martin Simard St-François; Irénée Pelchat, Lac Frontière; Michel Simard, St-François.

Du 11 au 22 septembre

180,000 Artisans se rencontrent

La semaine prochaine, dans les localités du Canada et des Etats-Unis, les sociétaires de cette coopérative d'assurance tiennent leur assemblée annuelle — Un effort de démocratisation unique — Le programme de l'assemblée. — Le public est invité.

L'un des problèmes sérieux des institutions démocratiques consiste en la difficulté d'exercice du droit de chacun à participer à la marche de l'institution. Lorsque nous nous trouvons en présence d'un organisme considérable, par exemple, comment en arriver à ce que chaque

individu apporte sa collaboration active à l'organisme?

La Société des Artisans, une coopérative d'assurance avantageusement connue en Amérique française, s'applique depuis une dizaine d'années, à trouver une solution à ce problème. Ses sociétaires, co-propriétaires de l'entreprise, atteignent le nombre de 200,000. Pour qu'ils prennent part à la marche de leur société, ils se rassemblent, dans chaque localité, autour d'un conseil local élu par eux chaque année; au sein de cette organisation locale, ils poursuivent dans leur territoire les buts économiques et les activités sociales de leur coopérative, ils y exercent leurs droits de co-propriétaires.

Ainsi, ces jours prochains, entre le 11 et le 22 septembre, plus de 180,000 membres de la Société des Artisans tiendront simultanément, dans plus de 150 localités du Canada et des Etats-Unis, leur assemblée générale annuelle. Il s'agit là, nous semble-t-il, d'une réalisation d'ensemble sans précédent en notre pays.

Au cours de cette assemblée générale, les sociétaires renoueront connaissance, accueilleront les nouveaux membres, examineront les rapports de leurs officiers concernant la marche de leur coopérative d'assurance et d'oeuvres sociales qu'elle a mis sur pied, éliront le Conseil de leur locale pour l'année. Ils fraterniseront avec leurs invités d'honneur au cours de la réception qui suivra.

A Montmagny, cette assemblée générale, présidée par M. Antonin Casault, se tient le 20 septembre 1961, à 8 heures, en la salle de l'École Beaubien.

Bienvenue à tous.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Par le Dr Adrien Plouffe

Quittez donc votre galerie

Que vous êtes peu sage et peu conséquent avec vous-même! Comment! Vous savez que vous devez prendre de l'exercice et qu'il est salutaire pour vous de quitter votre bureau pour aller prendre votre repas du midi. Et vous restez rivé à votre fauteuil et on vous apporte votre lunch sur un plateau!

Dieu me garde de comparaisons désagréables, mais vous me faites penser à la petite chèvre de M. Séguin, vous vous rappelez, celle qui fut mangée par le gros loup! Elle ne voulait pas obéir à son maître et elle s'acheminait vers sa perte!

C'est un hygiéniste qui vous crie casse-cou! Ce plateau qui contient votre déjeuner représente-t-il une assise solide pour votre santé?

Je me permets d'en douter!

Votre cerveau fourmille de chiffres, de plans, de devis, de projets, de tableaux et... de tous les tracas d'une grande administration. Vous avez besoin de vous évader de votre prison somptueuse, mais nocive pour votre système nerveux, pour vos énergies! Et vous avez le triste courage d'y rester du matin au soir.

Est-ce raisonnable et cela est-il compatible avec les plus simples données de l'hygiène moderne? Réfléchissez. Pensez-vous que vous aurez longtemps de dynamisme nécessaire pour résister au régime que vous imposez à votre

organisme cérébral? Ne croyez-vous pas que votre cerveau a besoin de quelque ménagement? Ne savez-vous pas qu'un effort qui ne déroute pas de toute la journée use affreusement les cellules? Pourquoi ne pas alléger cet effort par une saine distraction en changeant d'atmosphère? Pensez à votre cerveau, à votre estomac, à votre santé, à votre propre bien-être.

Vous êtes un bon administrateur quand il s'agit de vos affaires, mais que faites-vous de cette grande affaire, votre santé?

Croyez m'en. Quittez votre galerie quand sonne l'heure du lunch. Un bon repas vous attend à la maison. Deux heures durant vous allez respirer dans un autre milieu et en revenant à la tâche ardue, vous serez frais et dispos. Je parierais à l'avance que votre travail se fera avec plus d'entrain et donnera un rendement plus efficace.

Ces deux heures soi-disant perdues vous rapportent du cent pour cent. Parions un bon dîner — mais pas au bureau — que j'ai raison.

Tentez l'expérience! Un geste, monsieur l'administrateur, et vous me devez un succulent dîner. Nous y gagnerons tous les deux. L'eau m'en vient déjà à la bouche.

Et puis, quand prenez-vous un mois de vacances?

Adrien PLOUFFE.

Toutes les nouvelles de Cap St-Ignace

EPLUCHETTE DE BLE D'INDE

L'Association sportive de la Station a organisé deux épluchettes de blé d'Inde suivies de danses carrées, le 4 et le 9 septembre.

M. Fernand Oullet gagna un radio transistor lors d'un tirage qui eut lieu à l'occasion de leur deuxième soirée.

MISE AU POINT

Plusieurs jeunes se posent des points d'interrogation en ce qui concerne les encouragements que normalement ils devraient recevoir des personnes de leur âge et de leurs aînés, lorsqu'ils prennent l'initiative de présenter par exemple une soirée ou toute autre organisation publique récréative.

Bien sûr la perfection n'existe pas dans ces démonstrations mais d'une fois à l'autre, elles tendraient à l'amélioration, si

vraiment les jeunes sentaient l'appréciation du public.

Est-ce par snobisme que certains et certaines n'entrent pas dans la salle paroissiale de leur village. Si telle est la raison, ils ne devraient pas s'en flatter, parce qu'elle est ridicule et prouve leur manque de compréhension devant les efforts de quelques bonnes volontés qui aimeraient découvrir les talents ignorés.

A bon entendeur, Salut!

REMERCIEMENTS

... La J.R.C., remercie tous les jeunes qui ont participé de près ou de loin à la soirée récréative de dimanche soir dernier. Régent Guimont, maître de cérémonie, à cette occasion, a su présenter avec brio chaque numéro.

Félicitations à tous ceux qui ont bien voulu donner de leur

temps pendant quelques semaines pour préparer cette représentation.

Notre reconnaissance va également au public qui a eu la gentillesse de venir applaudir leurs concitoyens. Vu leur petit nombre nous dirons que la qualité remplaçait la quantité.

PLAISIR GARANTI

Dow
FAIT
RESSORTIR
TOUTES LES
QUALITÉS
DE LA
BIÈRE



Spécialiste

Bureau à Montmagny:
le samedi
à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux
de Montréal et New-York

SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles
Nex, Gorge,

449, 3e Avenue — Québec



Nous avons entendu dire

• Que M. Marcel Ruelland s'était fait voler toutes les fleurs qui ornent ses parterres.

□

• Que notre brochure sur Montmagny avait connu un vif succès au congrès de l'Union des Municipalités à la Malbaie.

□

• Qu'après un ménage extérieur C.K.B.M. avait décidé de faire peau neuve à l'intérieur.

□

• Qu'en plus du Baseball le samedi après-midi, la Brasserie Carling présenterait à tous les amateurs le dimanche à 2 hres P.M., le football, avec les plus grands clubs américains.

□

• Que, mardi le 19 octobre aura lieu l'assemblée annuelle de la Chorale Etienne Pascal Taché au soubassement de l'église.

□

• Que, samedi après-midi, le 16 septembre, les membres de la Chorale Etienne-Pascal Taché se rendront à Québec pour assister au concert donné par les Choeurs de l'Armée Rouge.

□

• Que M. Armand Lessard de St-Paul de Montminy était l'un des gagnants du tirage organisé en faveur de l'église de Clair, N.-Brunswick.

□

• Que M. Fernand Brochu s'était qualifié membre, pour l'année 1961, du club des Vedettes de la Société des Artistes.

□

• Que la rumeur circulait très fort, au Palais de Justice de Montmagny, cette semaine de la nomination prochaine d'un avocat de notre ville à la présidence d'une commission du gouvernement provincial.

• Que la foudre s'était abattue sur le clocher de la nouvelle chapelle du Lac Trois-Saumons, Notre-Dame de Lourdes, et y aurait causé des dommages évalués à plus de \$700.

□

• Que nos écoliers auront bien de la difficulté à apprendre l'orthographe! A l'arrière d'un autobus scolaire, on peut lire: "Ne pas dépasser quand l'autobus est arrêté....." (Arrête un peu.....)

Donnons-leur des loisirs constructifs

COMITE DES LOISIRS

La mort de M. Alphonse Lavoie

Verdict de mort accidentelle

Le jury du coroner réuni à la morgue Laurent Normand sous la présidence du Dr Paul Dupuis a rendu un verdict de mort accidentelle provoquée par l'asphyxie due à l'immersion dans le cas du décès du chauffeur de taxi Alphonse Lavoie, âgé de 40 ans, de Cap St. Ignace. Alphonse Lavoie qui a été décrit comme un employé de la Voirie Provinciale était l'un des principaux témoins dans l'affaire du meurtre de l'officier de la route, Gérard Bernier.

Le Dr Gérard Bélanger, médecin de Cap St. Ignace, a témoigné que Lavoie était sous ses soins depuis la mort dramatique de M. Gérard Bernier et qu'il était très déprimé. Il avait cependant constaté un cer-

tain apaisement depuis l'enquête du coroner. Le dimanche 3 septembre, il vit passer Lavoie, vers 1.30 p.m., devant le Manoir des Erables de Montmagny, alors qu'il se rendait lui-même à l'hôpital. Il le revit mort, le lendemain. Selon son examen, Lavoie avait succombé à la noyade.

Le Dr Gustave Desrochers, expert médico-légal, a fait l'autopsie de la victime et a constaté que la noyade était la cause de la mort. Le noyé avait de l'eau dans les poumons et dans l'estomac. Son corps ne portait aucune trace de contusions ou de lésion.

Mme Alphonse Lavoie, épouse du défunt, a raconté qu'elle avait commencé à s'inquiéter de l'absence de son mari vers

6.00, dimanche. Il n'avait pas coutume de s'absenter si longtemps sans lui dire où il allait. Quand elle apprit que l'on avait vu son auto près de la rivière, elle soupçonna aussitôt que quelque chose de grave venait de se passer. Elle a déclaré que son mari était très déprimé depuis l'affaire de la mort de Gérard Bernier. Il était très affecté.

Un officier de police, M. J. A. Gagné, a narré au jury les détails de la découverte du corps et les recherches qui y ont conduit. C'est le 4, vers 8.30, que le cadavre fut découvert à environ trois arpents du pont Marois. Il était pris dans des branches, près d'un remous et la partie supérieure du corps était hors de l'eau.

Me Denis Gobeil a témoigné avoir reçu Alphonse Lavoie à son bureau vers 1.00 ce dimanche-là. Il a dit que M. Lavoie était reparti vers 1.20 et qu'il l'avait ensuite aperçu près de la route Trans-Canada vers 1.30. Cependant, en vertu du secret professionnel, Me Gobeil a refusé de révéler la nature de leur entretien.

Le jeune Jacques Ouellet, 14 ans, de Cap St. Ignace a déclaré avoir vu l'auto arrêtée vers 1.30, près du pont. Il la revit plus tard, à 3.00, puis vers 5.00 p.m. M. Réal Ouellet, père du précédent a vu l'automobile vers 7.15, le soir et il a regardé si les clés étaient dedans. Elles y étaient et les portes n'étaient pas barrées. Le moteur était arrêté.

A la suite de ces témoignages, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle provoquée par asphyxie due à l'immersion.

M. G. Thibault président des libéraux de Montmagny

M. Gérard Thibault, comptable de Montmagny, a été élu président de l'Association libérale de la ville et de la paroisse de Montmagny. Il succède au Dr Clément Rouleau, dont le terme d'office vient d'expirer. Les autres officiers de l'Association sont: 1er vice-président, M. Louis-Albert Couillard, rue du Lépot; 2e vice-président, M. Omer Fournier, rue du Palais de Justice; 3e vice-président, Mme P.-E. Charbonneau, rue du Manoir; 4e vice-président, M. André Fournier, rue St. Ignace; trésorier, le notaire Denis Plante, rue St-Thomas; conseillers, MM. Pierre-C. Després, Rivière-du-Sud, et Odilon Gaudreau, rue St-Pierre. Le secrétaire est Me Yvon Mercier.

INVITATION

Jeudi le 21 septembre, au Centre Civique, il y aura une grande soirée sur la faune, organisée par le Club de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Ilet Inc. Cette soirée aura comme sujet principal "Nos Grandes Oies Blanches". Pour ceci la direction du Club a eu recours au fameux biologiste qu'est M. Louis Lemieux. M. Lemieux prononcera une causerie et nous présentera le film qu'il tourné dans l'Arc-

tique sur la "Couvaion des Grandes Oies Blanches".

Il y aura aussi d'autres films dont deux prêtés par la Compagnie Browning.

Plusieurs prix de présences seront tirés. Rendons-nous nombreux à cette soirée car cela en vaut la peine, surtout avec la présence parmi nous d'un aussi éminent biologiste. L'entrée est gratuite.

L'endroit: "Le Centre Civique". L'heure: 8 hrs.

La Direction.

REOUVERTURE DU CINEMA TACHE

Le Samedi 16 sept. 1961
pour les enfants de
10 ans et plus

Perdu dans la brousse

CINEMASCOPE
avec Ralph Richardson
et Chip Rafferty.

-0-0-0-

OVERTURE OFFICIELLE
LE 22 SEPTEMBRE
avec la Super-Production

Ben-Hur

du 22 sept. au 1er oct. inclus
Le film qui a reçu
le plus d'Oscar

-0-0-0-

Voyez nos annonces la
semaine prochaine.

St-Damase

NAISSANCES

ST-DAMASE (DNC) - A. M. et Mme Jean-Marie Gamache, née Françoise Cloutier, est née une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Rita, Cécile. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Anctil. Porteuse, Mme Paul-E. Cloutier.

A. M. et Mme Denis Pelletier née Marie-Dose Lord, est né un fils, baptisé sous les prénoms de Lambert, Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Bélanger. Porteuse, Mlle Lise Bélanger.

Félicitations.

MARIAGE

Le 2 septembre à l'église paroissiale, a été béni le mariage de Mlle Cécile Cloutier, à M. Laurent Bélanger. M. Jean Cloutier servait de témoin à sa fille et M. Adrien Bélanger, à son fils. Nos meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Téléphone: 72

Robert DAVELUY,
B.A., L.L.L.,
Avocat-Procureur
Rue St-Jean-Baptiste
Montmagny
(Edifice Allard)

Ste-Félicité

MARIAGE

Le 31 août, en l'église de Ste-Félicité, M. Arthur Bernier de Ste-Damase, unissait sa destinée à Mlle Mariette Morneau, de Ste-Félicité. M. le Curé Léon Laplante leur a donné la bénédiction nuptiale. M. Félix Bernier servait de témoin à son fils et M. A. Morneau à sa fille. Meilleurs voeux.

Vient de paraître

"J'parle tout seul quand Jean Narrache"

Après treize années de silence, le poète des petits, des humbles et des miséreux, Jean Narrache — de son véritable nom Emile Coderre — est de retour.

Au cours de ces treize années de solitude il s'était attardé à flâner le long de nos rues, à regarder la misère physique et morale, à écouter la musique moderne, à essayer de comprendre l'utilité des nouvelles armes, de l'automatisme et des voyages dans la lune.

C'est ainsi que dans son nouveau livre débordant d'esprit, on retrouvera une rétrospective des temps passés ainsi que 14 pièces inédites traitant des sujets d'actualité. Pour n'en relever que quelques-unes citons: "Notre futur métro", "Allons voter", "Nos autobus", "Les réflexions d'un petit cinq cennes", "Blâmons pas les professeurs", etc., tous plus mordants et plus gais les uns que les autres.

Ce recueil de 148 pages, dont la couverture a été dessinée par Normand Hudon, contient également une sélection de 35 des meilleures poésies de Jean Narrache.

Qui ne connaît pas Jean Narrache?

Sa philosophie est douce et apaisante et ses vers, écrits pour être compris de tous, scandalisent les prudes et procurent une joie et un bienfait aux gens qui aiment rire et chanter. Et quand il prend la défense des gagne-petits, des ouvriers, des miséreux, Jean Narrache parvient à nous mettre de 68 ans. Il a été secrétaire-registrare du Collège des Pharmaciens durant 15 ans et prit sa retraite en février dernier son livre à M. Charles nier.

Ajoutons que l'auteur a déréal, "parce que, dit-il, lui Renaud, directeur du service du Bien-Être Social de Montre la larme à l'oeil.

M. Emile Coderre est âgé aussi s'est toujours dévoué pour les gueux".

Publié aux Editions de l'Homme, "J'PARLE TOUT SEUL QUAND JEAN NARRACHE" réserve de surprises trouvaillées à chaque page. Il est en vente à \$1.00 dans toutes librairies et les dépôts de journaux, ou chez le distributeur "L'Agence de Distribution Populaire", 1130 est, Lagauchetière, Montréal, Qué. (L.A. 3-1182.)

Décès de M. Ovide Marois

L'ISLET (DNC) - Le 1er septembre est décédé subitement, à l'âge de 41 ans, M. Ovide Marois, époux de Dame Lucille Gamache. Nos sympathies.

L'Islet

MARIAGES

Samedi le 2 septembre, a été béni le mariage de Mlle Armandine Lavoie, à M. Antonio Normand.

Samedi le 2 septembre, Mlle Roseline Gagnon a épousé M. Louis-Marie Gagné.

Samedi le 2 septembre, Mlle Thérèse Bourque, a épousé M. Cyprien Pelletier. Meilleurs voeux.

Les fous crient au secours!

Un document qui secouera la province entière

Une famille canadienne sur cinq compte parmi ses membres un malade mental. Dans le Québec, ce malade est un véritable paria: on le soigne rarement, se contentant de l'enfermer comme un criminel dans une de ces vastes prisons appelées abusivement hôpitaux psychiatriques.

Comment expliquer que ce scandale n'ait pas encore éclaté à la face de l'opinion publique? D'abord, parce que le fou, enfermé dans son asile, est un homme sans voix que personne n'écouterait même si on pouvait l'entendre. Ensuite, parce que les rares malades mentaux qui guérissent malgré le manque de soin et qui sortent de ces "fosses aux serpents" refusent de porter témoignage: ils ont honte de leur état d'ex-malade mental ou ils craignent — hélas! avec raison — de se faire tort sur le marché du travail.

Jean-Charles Pagé vient de faire un séjour à Saint-Jean-de-Dieu. Il est guéri. Il aurait pu se taire pour qu'on oublie au plus vite qu'il sort à peine de l'"asile des fous". Il a préféré devenir le porte-parole des "hommes sans voix" en publiant sous le titre "Les Fous crient au secours", un livre bouleversant qui nous révèle enfin ce qui se passe derrière les barreaux de ces hôpitaux-prisons.

Ce document, à peine croyable, est appuyé par une magistrale postface du Dr Camille Laurin, directeur du département de psychiatrie à l'Université de Montréal.

"Les Fous crient au secours" lancé à 15,000 exemplaires par les Editions du Jour, est un livre-choc qui, ne manquera pas de soulever l'indignation des honnêtes gens et de provoquer, à n'en pas douter, les réformes urgentes qui s'imposent.

Un ouvrage de 160 pages, au prix habituel de \$1.00, qui est en vente dans toutes les bonnes librairies, dans les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411, Saint-Denis, Montréal. (VI 9-2228).

Ouverture des classes

STE-FELICITE (DNC) - L'ouverture des Classes en notre paroisse a eu lieu mardi le 5 septembre.

Voici les noms des institutrices qui ont la charge des classes pour la prochaine année scolaire. Ecoles du village: Mlles Line et Raymonde Boucher; No 2: Mlle Ghislaine Dubé; No 3: Mlle Claudine Fournier; No 4: Mlle Fernande Pellerin; No 5: Mlle Noëlla Gamache; No 6: Mlle M.P. Caouette; No 7: Mlle Carmen Vaillancourt; No 8: Mlle Claire Des rosiers.

Le transport des élèves des 6 et 7ième années de l'école No 4 et de ceux de 8ième année de l'école No 2, a été confié à M. C. Antoine Bourgault.

A toutes ces institutrices nous souhaitons beaucoup de succès pour une brillante année scolaire.

Ste-Perpétue

NAISSANCE

A Ste-Perpétue, est né à M. et Mme Emile Carrier, un fils, baptisé sous les prénoms de Pierre. Parrain et marraine, Charles et Nicole, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mme J. Carrier, grand-maman de l'enfant. Félicitations.

J.P.O. Létourneau...

(suite de la page 1)

Healey, le juge Bérubé a avverti les journalistes qu'il ne pouvaient rapporter les dépositions des policiers, sinon qu'ils seraient passibles de poursuites judiciaires.

Les autres témoignages

Ont également témoigné dans cette cause le Dr Gustave Desrochers, expert médico-légal qui a raconté dans quel état se trouvait la victime quand il l'a examinée. M. Bernard Pécllet, expert-chimiste qui a expliqué comment pouvait fonctionner une bombe à retardement avec un dispositif au mercure. On a montré à M. Péchet le cylindre métallique trouvé dans la cave de Létourneau, lundi matin, lendemain de son arrestation et des morceaux de métal retrouvés dans le corps de la victime et aux alentours du hangar où s'est produite l'explosion.

Plusieurs autres témoins ont été appelés à identifier la pièce de métal retrouvée par la police dans la cave de Létourneau. M. Pierre C. Desprès, industriel de Montmagny, a reconnu, de même que son contremaître, M. Gaudreau, le cylindre pour être un des deux

LES SPORTS

AU CANADA ET AILLEURS

avec UBALD SAVARD



PATTEHSON DOIT DEFENDRE SON TITRE D'ICI 5 JOURS

Les membres du comité exécutif de la N. B. A. ont suspendu une action contre Floyd Patterson, jusqu'au 13 septembre, afin de l'obliger à risquer son titre contre l'un des dix meilleurs aspirants. Les menaces ont été suspendues car Patterson aurait affirmé qu'il est en pourparlers pour défendre son championnat contre Tom McNeely jr de Brooklin, Mass. Cependant rien n'a été signé encore entre les deux gladiateurs.

PATTERSON vs CLEROUX à MONTREAL

La N. B. A. a sélectionné Robert Cléroux comme aspirant logique à la couronne des Poids Lourds Mondiaux que détient Floyd Patterson. Le promoteur Eddie Quinn a immédiatement entamé des négociations en vue d'un combat entre le Montréalais et le champion mondial. Si les négociations vont bien, il se pourrait que le champion rencontre Cléroux à Montréal d'ici peu.

LES CANADIENS ELIMINES

Tous les tennismen canadiens inscrits à la compétition de Forest Hills, N.Y. ont été éliminés. Robert Bédard a perdu contre Crawford Henry, d'Atlanta, pas 5-7, 9-11, 6-1, 6-4 et 6-2. François Godbout a baissé pavillon devant John Sharpe par 8-6, 6-4, 3-6 et 6-2. Les autres joueurs inscrits ont été éliminés durant la première ronde du tournoi.

SAWCHUK ENCORE A SON POSTE

Le vétéran gardien de but Terry Sawchuk des Red Wings de Détroit vient de signer son contrat en vue de la prochaine saison de hockey. On sait que des rumeurs circulaient à l'effet que Terry prendrait sa retraite cette année. Ce sera la 12ième saison de Sawchuk dans la N. H. L. Avec ce contrat de Terry, les Red Wings ont maintenant 11 joueurs sous contrat pour la prochaine saison.

qui avaient été coulé à la fondrie Desprès à la demande de Létourneau, au début du mois d'août. M. Desprès a raconté comment Létourneau lui avait donné cette commande, en avait pris livraison et quelques temps après lui avait dit qu'il s'était fait voler ces deux pièces par des "gars de Québec" venus le voir dans sa cave.

Le jeune Georges Baillargeon qui était assis dans la jeep au moment de l'explosion et qui fut blessé à une jambe a reconnu lui aussi le cylindre pour être identique à celui qu'il avait vu sur le siège du véhicule le matin du 15 août.

M. Roger Proulx, électricien, a déclaré que Létourneau avait essayé de lui acheter une fiole de mercure, mais qu'il ne lui en avait pas vendu. M. Rosaire Chabot, dépositaire de

dynamite, a expliqué qu'il avait vendu sept ou huit bâtons d'explosif "Spécial Gélatine" à Létourneau qui lui avait dit vouloir aller à la pêche.

A l'issue de l'audition des témoins, le juge Bérubé a rendu sa sentence en ces termes: "Vu la preuve faite devant moi, vous devrez subir votre procès pour meurtre qualifié lors du prochain terme des Assises Criminelles du District de Montmagny. Jusque là, vous serez détenu à la prison." Létourneau n'a pas réagi et a déclaré n'avoir rien à déclarer "pour le moment". L'accusé était assisté de Me René Letarte, de Québec. Celui-ci s'est plaint que son client soit resté plusieurs jours entre les mains de la police sans le secours d'un avocat, ce à quoi la Couronne a retorqué que l'accusé n'en avait pas demandé.

IMPRIMERIE

Bernier & FILS ENR.

LIBRAIRIE

IMPRIMÉS DE LUXE ET COMMERCIAL
FAIRE-PARTS - CARTES DE SOUHAITS
CHÈQUES - ENVELOPPES - LETTRES
FACTURE - ÉTATS DE COMPTES
CALENDRIERS - ARTICLES DE RÉCLAME

ÉQUIPEMENT DE BUREAU ET ACCESSOIRES
LIVRES DE COMPTABILITÉ - PAPETERIES
CLASSEURS - MACHINES À ADDITIONNER
CLAVIGRAPHES - CAISSES ENREGISTREUSES
COFFRES-FORTS - LOCATION, SERVICE, RÉPARATION

IMPRIMERIE
TÉL.: 1 0 5

CASIER 327
MONTMAGNY

LIBRAIRIE
TÉL.: 1 0 5

LIGUE DE
PETANQUE
DE MONTMAGNY

**Les Editions Marquis et
les Industries Roy
passent en semi-finale**

Les quarts de finales se sont disputées à un rythme ralenti depuis deux semaines, la mauvaise température agissant comme contretemps.

Nous avons d'abord vu le Roch Fournier, Meubles, disposer de la Mercerie Beaumont, championne de la cédule, par 3 à 1 dans la série 3 de 5. Les vainqueurs dirigés par Maurice Blais ont déjoué les calculs prévus pour ainsi passer en semi-finale. La Mercerie Beaumont était dirigée par son propriétaire Jean-Paul Beaumont.

Dans une autre série 3 de 5, une plus grande surprise nous attendait. En effet, les Industries Roy, dirigée par Lorrain Létourneau, qui avait terminé la cédule en 8e position ont déclassé tout à fait le Coca-Cola de Jean-Louis Taschereau par 3 à 0.

La 3ième série nous a montré un très beau retour des Editions Marquis qui l'emporta 3 à 2 sur le Restaurant Bel-Air qui avait pourtant pris les devants 2 à 0 lors du premier match. Les joueurs de Roger Montminy ont

dû baisser pavillon devant ceux de Guy Poitras.

Le 4ième quart de finale n'a pu être disputé entre le Irving Oil qui a terminé en 3ième position et le Restaurant L'Espinay qui a terminé en 7ème place. Il le sera cependant au début de la semaine prochaine. En attendant les deux capitaines, Raymond Rhéaume et Roger Blais, essaient de se faire perdre confiance mutuellement, mais comme Raymond dit si bien: "Une partie de Pétaque, ça se perd sur le "dur".

Les semi-finales nous feront donc voir quatre équipes à l'oeuvre. Les Editions Marquis seront opposées aux Industries Roy d'une part, et le Roch Fournier, Meubles, contre le vainqueur du 4ème quart de finale.

Chez les dames, la Mercerie Chez Georges de Mlle Micheline Pelletier a baissé pavillon devant la Pharmacie Mont'y de Mme Andrée Jacques qui l'a emporté 3 à 1.

L'autre série n'est pas encore terminée et actuellement l'Epice-

Au Foyer des Quilles

**Une équipe de sept quilleurs du
Foyer jouera dans la ligue
Québec District**

M. Jean-Guy Paré gérant du Salon des Quilles à Québec sera au Foyer des Quilles vendredi le 15 septembre afin de faire signer le contrat aux responsables de la salle ce qui donnera droit à une équipe du Foyer de jouer dans cette ligue.

Des joueurs qui paraîtront devant les caméras de télévision à la populaire émission de l'heure des Quilles à Montréal tels

que Jules Roy est en avance 2 à 0 sur le Salon du Meuble. Les joueurs de Mlle Rollande Pelletier devront se surpasser pour revenir de l'arrière et avoir raison des joueurs de Mme Lise Thivierge.

Chez les jeunes, les Lions de Roger Proulx ont disposé facilement 3 à 0 des Castors de Diane Gingras tandis que les Tigres de Gilbert Caron ont défait 3 à 1 les Hirondelles de Hélène Pelletier. Les deux vainqueurs joueront la finale samedi à 9h.00.

Espérons que dame température sera plus clémente au cours des deux prochaines semaines, afin que les équipes semi-finalistes puissent terminer leur saison.

Bonne chance à tous.
A la semaine prochaine.

que Jocelyn Haway, Guy Chantal, Jean-Guy Rousseau et bien d'autres font parti de cette ligue dite la plus forte de la province.

Des quilleurs qui ont fait leurs preuves dans la ligue d'été et qui ont persévéré dans un entraînement assidu feront honneurs au Foyer des Quilles.

Cependant il est à souligner qu'ils devront rencontrer les meilleurs rouleurs de petites quilles dans la province et que cette compétition sera pour eux un défi sans précédent.

Denyse Boulet, pub.

**Raymond Robin au tournoi
préliminaire de l'Heure des Quilles
à Montréal**

Fier de son succès Raymond nous annonce qu'il s'est mérité un total de 2,903 en 18 parties ce qui fait la très belle moyenne de 161.5

Il n'a pas réussi à se classer mais c'est une belle victoire quand même pour lui, car il ne lui manquait très peu de

points.

Nous l'admirons et le remercions pour son bel esprit sportif, ce qui lui permettra peut-être de se reprendre l'an prochain.

D'ici là, nous l'encourageons à continuer son entraînement au Foyer des Quilles Enr.

**Début des activités au
Foyer des Quilles**

Seront en vigueur, prochainement, le populaire programme de l'Heure des Quilles, Tournoi Eclair Mixte, Tournoi Reprise, Tournoi par Equipes, Tournoi d'Endurance, et

Tournoi Carnaval des Quilles.

La semaine prochaine tout au plus, les Ligues du Foyer des Quilles, seront en marche.

Venez profitez du spécial de 5 parties pour \$1.00.

Ligue d'Été

Jean-Paul Barde	151.7
Eugène Bernier	146.15
Raymond Robin	146.9
Raymond Dion	142.2
Antonio Clouston	140.9
Jules Roy	138.4
Lauréat Fournier	137.
Raymond Langlois	135.5
Benoît Gaudreau	133.11
Claude Boulet	132.11
Classement des équipes	
1—Jean-Paul Barde	30
2—Claude Boulet	24
3—Antonio Clouston	
4—Jules Roy	

**Soyez mieux
renseignés!**

Lisez régulièrement

"Le PEUPLE"

À "L'UNIVERS DES SPORTS"

cette semaine

CARLING

vous présente

**Le Football
dimanche
à 2 hres p.m.**

au réseau français de

TV

Radio-Canada

SOYEZ DES NÔTRES!

VIVE L'ACTION!

VIVE LA GAÏETÉ!

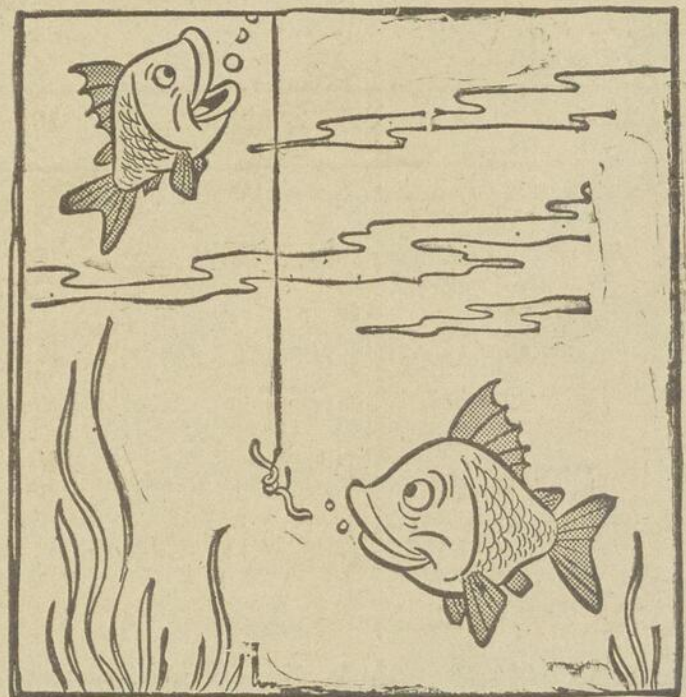
VIVE LA COMPAGNIE!

LA BRASSERIE CARLING LIMITÉE

Gérant Carling

P. BEDARD

La joyeuse ménagerie (par Walt Disney)



C'est le temps, il dort; donne un petit coup sec.

Avis de Naissances

Le 22 août a été baptisé Maurice, fils de M. et Mme Jeannot Anctil, (Simone Blais) de Tourville. Parrain et marraine M. Michel Anctil, frère, Mlle Berthe Blais, tante. Porteuse Mlle Diane Anctil, soeur.

Le 23 août a été baptisée Lanielle, fille de M. et Mme Maurice Giroux (Marie-Anne Isabelle) Parrain et marraine M. et Mme Alphonse Langevin, oncle et tante. Porteuse Mlle Mariette Langevin, cousine.

Le 25 août a été baptisé Mario, fils de M. et Mme Lionel Ouellet (Jeanne D'Arc Moreau, de Cap St-Ignace. Parrain et marraine M. et Mme Jean-Marc Labranche, amis de la famille. Porteuse Mlle Diane Ouellet.

Le 12 août a été baptisée Brigitte, fille de M. et Mme Maurice Cloutier (Candide Lemieux) de St-Paul. Parrain et marraine M. et Mme Jean-Paul Cloutier, oncle et tante. Porteuse Mlle Jacqueline Cloutier, tante.

Le 16 août a été baptisé Martine, fille de M. et Mme Hervé Guay, (Marie-Ange Paradis) de Berthier en Bas. Parrain et marraine M. Jean-Pierre Guay, frère, Mlle Régine Paradis, cousine. Porteuse Mlle Estelle Blouin amie.

Le 18 août a été baptisée Johanne, fille de M. et Mme Marcellin Deschênes (Denise Gendron), de L'Isletville. Parrain et marraine M. et Mme Roland Gendron, grands-parents. Porteuse Mme Arthur Deschênes, grand-mère.

Le 18 août a été baptisée Brigitte, fille de M. et Mme Maurice Simard, (Thérèse Moreau), de St-François. Parrain et marraine M. et Mme Lorenzo Chouinard, oncle et tante. Porteuse Mme Fernand Blais, tante.

Le 18 août a été baptisé Daniel, fils de M. et Mme Honoré Pelletier, (Louise Côté), de Cap St-

Ignace. Parrain et marraine M. et Mme Laurent Côté, grands-parents. Porteuse Mme Clément Corneau, tante.

Le 18 août a été baptisé Jacques, fils de M. et Mme Paul-Emile Breton, (Pauline Blouin) de St-Vallier. Parrain et marraine M. et Mme Charles Gourgues, oncle et tante. Porteuse Mlle Yvonne Blouin, tante.

Le 22 août a été baptisée Liette, fille de M. et Mme Georges-Emile Leclerc, de Turville. Parrain et marraine M. et Mme Germain Leduc, oncle et tante. Porteuse Mme Alez. Leduc, grand-mère.

Le 23 août a été baptisé Michel, fils de M. et Mme Lionel Dubé, de St-Jean Port-Joli. Parrain et marraine M. et Mme Albio Bêlanger, grands-parents. Porteuse Mme Léonard Legros, tante.

Le 24 août a été baptisé André, fils de M. et Mme Claude Chassé, de St-Pamphile. Parrain et marraine M. et Mme Claude Chassé, grands-parents. Porteuse Mme Guy Robichaud, tante.

Le 26 août a été baptisée Christine, fille de M. et Mme Charles-Eugène Anctil, de Tourville. Parrain et marraine M. et Mme Germain Chouinard, oncle et tante.

Le 27 août a été baptisé Norbert, fils de M. et Mme Denis Pelletier, de St-Damase. Parrain et marraine M. et Mme Denis Bêlanger, oncle et tante. Porteuse Une amie de la famille.

Le 31 août a été baptisé Pierre, fils de M. et Mme Emile Carrier, de Ste-Perpétue. Parrain et marraine M. Charles Carrier frère, Mlle Nicole Carrier, soeur. Porteuse Mme Joseph Carrier, grand-mère.

Le 28 août a été baptisé Sylvain, fils de M. et Mme Paul-A. Bêlanger, (Armande Leblanc), de Ste-Perpétue. Parrain et marraine M. et Mme Maurice Le-

blanc, oncle et tante. Porteuse Mme Alphonse Leblanc, tante.

Le 29 août a été baptisée Guylaine, fille de M. et Mme Jean-Guy Gagné, (Georgette Bernier), de Montmagny. Parrain et marraine M. et Mme Antonio Gagné, grands-parents. Porteuse Mme Victor Bernier, grand-mère.

Le 29 août a été baptisée Rachel, fille de M. et Mme Camille Deschamps, (Antoinette Dion), de Montmagny. Parrain et marraine M. et Mme Diogène Deschamps, oncle et tante. Porteuse Mme Roland Labbé, cousine.

Le 29 août a été baptisé Marjo, fils de M. et Mme Jean-Paul Fafard, (Huguette Morin), de St-Pierre. Parrain et marraine M. Maurice Fafard, oncle, Mlle Henriette Fafard, tante. Porteuse Mlle Aline Fafard, tante.

Le 30 août a été baptisée Linda, fille de M. et Mme Odilon Collin, (Lucienne Têtu), de Montmagny. Parrain et marraine M. Marcel Collin, frère, Mlle Gisèle Collin, soeur. Porteuse Mme Roland Nicole, tante.

Le 30 août a été baptisé Denis, fils de M. et Mme Philippe Belleau, (Irène Fortin), de Montmagny. Parrain et marraine M. et Mme Gérard DeLadurantaye, oncle et tante. Porteuse Mme Noël Labonté, tante.

Le 1 septembre a été baptisé François, fils de M. et Mme Germain Gagnon, (Huguette Pelletier), de L'Isletville. Parrain et marraine M. et Mme Auguste Pelletier, grands-parents. Porteuse Mme Maurice Pelletier, tante.

Le 1 septembre a été baptisée Manon, fille de M. et Mme Pierre Labrecque (Jeanne Bernatchez), de Montmagny. Parrain et marraine M. et Mme Ovilla Gaudreau, oncle et tante. Porteuse Mlle Yvonne Bernatchez, tante.

Le 1 septembre a été baptisée Johanne, fille de M. et Mme Emilien Blais (Catherine Cloutier) de St-Pierre. Parrain et marraine M. et Mme Emile Cloutier, grands-parents. Porteuse Mme Fernand Cloutier, tante.

Le 1 septembre a été baptisée Louise, fille de M. et Mme Gilbert Pelletier de St-Damase. Parrain et marraine M. et Mme Zéphirin Chouinard, oncle et tante. Porteuse Mme Armand Chouinard, grand-mère.

Le 4 septembre a été baptisé Germain, fils de M. et Mme Benoît Lévesque de St-Jean Port-Joli. Parrain et marraine M. et Mme Euclide Lévesque, grands-parents. Porteuse Mlle Thérèse Lévesque, tante.

Le 6 septembre a été baptisé Christian, fils de M. et Mme Sylvio Gagné. Parrain et marraine M. et Mme André Gagné, oncle et tante. Porteuse Mlle Gemma Bernier, tante.

Le 6 septembre a été baptisé Marc, fils de M. et Mme Claude St-Pierre, de Ste-Perpétue. Parrain et marraine M. et Mme J.-Bap. St-Pierre, grands-parents.

Décès de M. Donat Grégoire a l'âge de 66 ans

A Montmagny, mercredi, le 13 septembre, est survenu le décès de M. Donat Grégoire, homme d'affaires avantageusement connu de notre ville et la région et propriétaire de La Laiterie de Montmagny Enr. Le regretté disparu qui était âgé de 66 ans est décédé à sa résidence de la rue St-Octave. Il était l'époux en première noce de feu dame Aïma St-Hilaire et en seconde noce de dame Lilianne Boisvert qui lui survit.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils: M. Charles-Auguste Grégoire de Montréal et Jean-Marie Grégoire de St-Georges de Beauce; une fille, Mme René Desmarais (Marie-Marthe Grégoire), de Montmagny. Son gendre, M. René Desmarais, de Montmagny; ses belles-filles: Mme Charles-Auguste Grégoire (Thérèse Veilleux), de Montréal et Mme Jean-Marie Grégoire (Agathe Grenier) de St-Georges de Beauce.

Ses frères: M. Léo Grégoire, de Thetford Mines; M. Lionel Grégoire, de St-Joseph de Beauce; M. Joseph Grégoire de Sts-Angees Bee; M. Alphonse Grégoire, également de Sts-Angees, Bee. Ses soeurs: Mme Adrien Vachon (Annette Grégoire), de Québec; Mme Jean-Thomas Poulin (Alma Grégoire) de Scott Junction, Bee; Mme Joseph Audet (Alice Grégoire) de Ste-Rose Dorch.; Mme Joseph Dumas (Adélina Grégoire), de Québec; Mme Delphis Picard (Yvonne), de Magog; Mme Carreau (Clémence), de Québec.

Ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Léo Grégoire, de Thetford-Mines; Mme Lionel Grégoire, de St-Joseph de Beauce; Mme Joseph Grégoire, de Sts-Angees, Bee; M. Adrien Vachon, de Québec; M. Jean-Thomas Poulin, de Scott-Jonction; M. Joseph Audet, de Ste-Rose, Dorch.; M. Delphis Picard, de Magog; M. Gérard Carreau, de Québec; M. et Mme Wilfrid Doyon, de Victoriaville; M. et Mme Albert Boisvert de Victoriaville; Mme Stanislas Daigle, de Disraeli; Mme Wilfrid Hamel, de Toronto; M. et Mme Horace Boisvert, de Montréal-Sud; Mlle Blanche Boisvert, de Victoriaville; M. et Mme

Donat St-Hilaire, de Québec; M. et Mme Joseph St-Hilaire, de St-Georges de Beauce; M. et Mme Léon Turmel, de Montréal; M. et Mme Alphonse Turmel, M. Jean-Thomas St-Hilaire; M. et Mme Adélard S.-Hilaire, tous de Sts-Ange de Beauce; Mme Ludger-Henri Bolduc, de Québec et Mlle Rose-Hélène St-Hilaire, également de Québec.

Le regretté disparu laisse également dans le deuil, sa belle-mère, Mme Alphonse St-Hilaire, de Sts-Angees, Bee.

Il laisse également dans le deuil plusieurs petits-enfants, des neveux et nièces et cousins et cousines.

Ses funérailles auront lieu lundi le 18 septembre, à 10.00 hres en l'église St-Thomas de Montmagny. A l'issue du service funèbre, la dépouille mortelle sera transportée à Victoriaville où un libéra sera chanté à 2.00 heures p.m. après quoi l'inhumation suivra au cimetière de ce dernier endroit. Le trajet de Montmagny à Victoriaville se fera par automobile.

La dépouille mortelle est présentement exposée au salon funéraire de la Maison Laurent Normand, 26 rue St-Louis, à Montmagny, laquelle maison a été chargée de la direction des funérailles.

A Madame Grégoire et aux membres de sa famille "Le Peuple" offre l'expression de ses sincères condoléances.

Ste-Anne de la Pocatière

Soixante-seize étudiantes se sont inscrites, cette année, au Cours Ménager Agricole donné au Couvent des RR. SS. de la Charité de Ste-Anne de la Pocatière. Ce cours a remporté un grand succès grâce à la collaboration du ministère d'Agriculture de Québec qui le subventionne et au dévouement des directeurs de l'École Supérieure d'Agriculture et des Soeurs de la Charité. Les cours, qui ont débuté à la fin de mai, se termineront au début de septembre.

CASE BONI COMPTANT

Vous recevrez comptant une prime supplémentaire de \$125 à \$200 directement de J. I. Case Co.

AVEC L'ACHAT D'UN TRACTEUR CASE.

Garage C. Marois

Réparations Générales

CAP ST-IGNACE

TEL.: 262

Voulez-vous économiser des DOLLARS?

Si oui, magasinez Chez

J.-B. Couillard Enr.

Dépositaire exclusif de manteau pour fillettes de marque Futurama et Petite Coquette
Manteaux pour dames.

Peut habiller au complet homme et garçon.

Fait partie de la Ménagerie Chanceuse: pour plus de détails écoutez C.K.B.M.

Marcellin Normand, prop.

Tél.: 731 117, Rue de la Gare, Montmagny

AVIS

La Laiterie Montmagny avise sa clientèle que lundi matin le 18 septembre, il n'y aura pas de livraison de lait. Donc la livraison de samedi sera pour trois jours, à cause du décès de M. Grégoire.

...le gin

de **KUYPER**,
évidemment

Blended Gin — Distillé au Canada

LA VRAIE
SAVEUR DE
HOLLANDE

ANNO



1695